



Donation puis probleme a l heritage

Par **tibodemi**, le **30/01/2008** à **14:08**

Ma grand mere a fait une donation a ma mere d une terre de jardin en 1979,la donation signée devant notaires est d une valeur de 5000 francs. Le terrain etant enclavé elle a acheté un morceaux de terre a une autre personne pour pouvoir faire un chemin d acces et a du acheté un poteaux électrique pour viabilisé ce terrain.Elle y a ensuite construit sa maison Suite au decés de sa mere et a des problemes entre heritiers, le notaire a évalué le terrain a 12 000euros alors qu a l origine ce n etait qu un terrain de jardin si le terrain et devenu constructible ce n est qu apres des frais engagés par mes parents. Ont ils un recours juridique pour que la valeur du terrain soit revus a la baisse et reprenne sa valeur veritable???